**32ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 janvier-1er février 2019)**

**Chypre**

**Intervention de la France**

Genève, le mardi 29 janvier 2019 (matin)

Merci Monsieur le Vice-Président

Je remercie la délégation de Chypre pour la présentation de son rapport.

La France salue les avancées réalisées depuis le dernier Examen, par la ratification de nombreux instruments internationaux, les progrès dans la lutte contre la discrimination sexuelle au travail, la protection des demandeurs d’asile, la protection de l’enfance et l’adoption d’une loi permettant de lutter plus efficacement contre les discriminations et les violences liées à l’orientation sexuelle.

La France adresse à Chypre les recommandations suivantes :

* Continuer les politiques d’égalité des sexes dans tous les domaines, particulièrement s’agissant de la participation des femmes à la vie politique ;
* Faciliter l’intégration des migrants et des personnes sous protection internationale résidant à Chypre, mettre en place des alternatives à la détention de longue durée des demandeurs d’asile, y compris les demandeurs d’asile déboutés, et assurer les droits des travailleurs migrants qui travaillent comme domestiques, notamment en protégeant ces travailleurs face à leurs employeurs ;
* Poursuivre les efforts visant à interdire les pratiques discriminatoires, la diffamation et l’incitation à la discrimination, l’hostilité et la violence contre les personnes en raison de leur orientation sexuelle ;
* Continuer l’effort de formation en matière de droits de l'Homme à tous les échelons de l'administration et des agences concernées.

Je vous remercie./.